

SÉCURITÉ Sensibilisation des adeptes de la glisse

Des radars pour limiter la vitesse sur les pistes de ski

VALAIS

ne collision à 30 km/h correspond à une chute de 3,5 mètres. Or Monsieur et Madame Tout-le-monde skient à une vitesse comprise entre 30 et 50 km/h. » Pas besoin d'un long discours pour comprendre l'objectif de ces actions de sensibilisation que s'emploient à multiplier les services de sécurité sur les pistes helvètes. En cause : l'augmentation des accidents.

Le week-end dernier, les skieurs qui ont évolué dans la station des Crosets (Portes du Soleil) ont pu remarquer des radars un peu particuliers sur des pistes balisées. Ils ont ainsi pu tester leur vitesse de croisière et se faire quelques frayeurs.

Ce prochain week-end, l'action trouvera pour scène la station valaisane de Nendaz. Une initiative des plus profitables comme l'indique



Une installation pour les kamikazes qui s'ignorent !

Photo L. N./D. C.

le directeur de TéléChampéry, Raymond Monay : « Les clients veulent skier sur des billards. Nous préparons les pistes en fonction de leurs envies. Ils ne se rendent pas forcément compte qu'ils n'ont pas les capacités d'assumer les vitesses qu'ils attei-

gnent. » Il concède néanmoins que les risques de collision entre adeptes de la glisse sont inversement proportionnels à l'affluence. « Plus il y a du monde, plus ils font attention. » Un radar interne !

F.G.